

## La Seine-et-Marne poursuit son action pour une mobilité propre et décarbonée, avec la 2<sup>ème</sup> édition de la rencontre du Club CapBioGNV

Dans le cadre de la politique CapMétha77 initiée par le Département de Seine-et-Marne, le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM), GRDF et GRTgaz et le Département ont lancé en 2022 un dispositif unique en Ile-de-France : le Club CapBioGNV77. La deuxième édition qui a eu lieu ce jeudi 16 mars dans les locaux de l'école d'ingénieurs ICAM, à Lieusaint, a présenté les perspectives de développement de la filière par l'Association Française du GNV (AFGNV), les actions effectuées par le collectif en 2022, des retours d'expériences d'acteurs économiques ayant fait le choix du bioGNV, et l'intervention de 2 constructeurs pour présenter leurs gammes de véhicules.



### Objectif : 30 stations d'avitaillement bioGNV en 2030

« En 2022, avec le lancement du Club CapbioGNV, nous avons rencontré plus de 50% de nos communautés de communes et d'agglomérations. Nous avons également travaillé avec les services pour trouver les délaissés de voirie où nous pourrions installer des zones d'avitaillement. Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous avons en particulier réalisé une action sur la communauté de communes de Moret-Loing-et-Orvanne pour identifier les entreprises intéressées par une mutation vers le bioGNV ainsi que le site où pourrait être installée une zone d'avitaillement », indique Béatrice Rucheton, Vice-Présidente en charge de l'environnement du Département de Seine-et-Marne.

La stratégie CapBioGNV77, mise en place en 2022, vise ainsi à faciliter l'émergence de stations d'avitaillement publiques de bioGNV sur tout le territoire seine-et-marnais et à accompagner la mutation des flottes captives des acteurs publics et privés pour une mobilité décarbonée et moins polluante.

« En 2023, le Club entend poursuivre et intensifier ses actions. Le SDESM va s'appuyer sur sa SEM, SDESM ENERGIES, pour développer des stations multi-énergies », précise Pierre Yvroud, Président du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.

### Une stratégie qui fédère un réseau d'acteurs

Cette stratégie vient appuyer le Schéma directeur réalisé en 2021 qui définit, pour la Seine-et-Marne, un maillage de 30 stations publiques d'avitaillement en bioGNV d'ici 2035. Des outils ont été déployés en 2022 et notamment l'animation d'un réseau d'acteurs, le Club CapBioGNV77. Ainsi des communes,

des EPCI, des entreprises du BTP, du transport de marchandises et de personnes, de la distribution, des constructeurs de stations, des concessionnaires et des producteurs de biométhane se sont rencontrés en 2022 et ce jeudi 16 mars autour d'un même intérêt : le bioGNV.

*« Rejoindre un Club, c'est rejoindre un ensemble d'acteurs qui partagent des préoccupations, qui sont en capacité de partager des problèmes et d'essayer de trouver des solutions. C'est vraiment l'esprit de ce Club CapbioGNV 77. J'invite tout le monde à rejoindre cet espace de dialogue, de partage, de retours d'expériences très important pour pouvoir continuer à progresser ensemble et à développer les solutions GNV/bioGNV en Seine-et-Marne »,* ajoute Frédéric Moulin, Délégué Territorial Val de Seine de GRTgaz.

### **Le bioGNV, un carburant local et renouvelable**

Le bioGNV est le nom donné au biométhane lorsqu'il est utilisé comme carburant. Il permet de répondre à la fois aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux auxquels les entreprises sont aujourd'hui confrontées. Un véhicule au bioGNV permet de réduire de 80% les émissions de CO<sub>2</sub>, de 95% les émissions de particules fines et de 50% les oxydes d'azote (NOx) par rapport à un véhicule diesel de norme Euro VI. Le bioGNV est estampillé de la vignette Crit'air 1, lui permettant de circuler sans aucune restriction à l'intérieur des zones à faibles émissions (ZFE). Il dispose de la même autonomie qu'un véhicule thermique classique.

*« Le bioGNV est une solution de mobilité décarbonée : pas d'odeur, pas de fumée, deux fois moins de bruit qu'un véhicule diesel et en plus, quand on est en Seine-et-Marne, 1er département producteur de biométhane en France, pour moi le bioGNV doit être une évidence »,* poursuit Cécile Veslaco, Directrice Territoriale GRDF pour l'Est de l'Ile-de-France.

### **Avec le bioGNV, rouler en ZFE est possible**

Depuis le 1er juin 2021, les véhicules non classés ou possédant une vignette Crit'Air 4 ou 5 sont soumis à des restrictions de circulation sur l'ensemble du territoire délimité par l'autoroute A86 (A86 exclue). La déclinaison va se poursuivre avec au 1er juillet 2023, les véhicules avec les vignettes Crit'Air 3 et au 1er janvier 2024 pour ceux avec les vignettes Crit'air 2. Par ailleurs, cette ZFE sera amenée à s'élargir dans les années à venir aux secteurs les plus denses de la grande couronne. Des objectifs de réduction d'énergie primaire fossile et d'incorporation d'énergie renouvelable dans le mix énergétique sont également fixés dans différents textes de loi.

Le Bio Gaz Naturel Véhicule (bioGNV), issu de la méthanisation, est un carburant de substitution au diesel ou à l'essence et constitue une réponse pour répondre à ces enjeux. Il permet aux entreprises seine-et-marnaises de maintenir leur activité au sein de la ZFE, et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. En outre, il s'appuie sur une production locale de ce gaz vert, la Seine-et-Marne étant le premier département français dans ce domaine.

**À propos de CapMétha77 :** Pour soutenir le développement de la filière méthanisation en Seine-et-Marne, la Charte CapMétha77 fédère et engage 9 partenaires sur deux grands objectifs : couvrir 75% des besoins résidentiels en gaz d'ici 2030 avec un gaz 100% renouvelable produit localement, soit une production de 2500 GWh/an et contribuer à une mobilité décarbonée avec le bioGaz Naturel Véhicule. Pour atteindre ces deux objectifs, les signataires s'engagent à œuvrer à l'établissement d'une filière durable tenant compte des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques.

### **À propos du Département de Seine-et-Marne :**

Le Département de Seine-et-Marne a initié une stratégie ambitieuse pour que le biométhane, gaz vert produit localement, contribue significativement au mix énergétique du territoire tout en respectant les enjeux environnementaux et les attentes des élus et riverains : la Charte CapMétha77. Le Département a notamment piloté, en 2021, la réalisation du [Guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation](#), en partenariat avec le Conseil en architecture, urbanisme et environnement de Seine-et-Marne (CAUE77). Outre l'initiation du dispositif CapBioGNV77, le Département soutient aussi le développement du bioGNV dans son fonctionnement interne : acquisition de poids-lourds fonctionnant au (bio)GNV pour les travaux d'entretien des routes, marché d'exploitation du service de transport de personnes à mobilité réduite «PAM 77»

**Contact presse :** Pauline Maingre – [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr) – 01 64 14 60 42

### **À propos du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne :**

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne regroupe 450 communes. Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (électricité, gaz), le syndicat agit pour le compte de ses communes adhérentes pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique, et les accompagne dans leurs projets d'investissement en mobilisant une ingénierie technique et financière. Le SDESM est un acteur majeur de la transition écologique, et à ce titre, contribue à la rénovation énergétique des bâtiments publics, développe les énergies renouvelables, et promeut la mobilité électrique en exploitant un réseau de 174 bornes de recharge pour véhicules électriques. Le SDESM est co-signataire de la charte CapMétha77, contribuant ainsi à la production de gaz vert dans le département, par la promotion de la filière « méthanisation ». Deux SEM (Bi-Metha 77 et SDESM Energies), dont le SDEM est actionnaire majoritaire, portent des projets qui produisent et consomment le biométhane.

**Contact presse :** Nicolas DENANS, directeur de la communication – [nicolas.denans@sdesm.fr](mailto:nicolas.denans@sdesm.fr) – 01 82 79 00 53

### **À propos de GRTgaz :**

GRTgaz est le 2<sup>e</sup> transporteur européen de gaz, fort de 32 618 kms de canalisations et 640 TWh de gaz transporté. L'entreprise compte 3300 salariés et a réalisé près de 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020. GRTgaz s'est doté d'une raison d'être « Ensemble rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ». Entreprise innovante en pleine transformation pour adapter son réseau au défi écologique et numérique, GRTgaz est engagé en faveur d'un mix gazier français 100% neutre en carbone en 2050. Elle soutient les filières d'hydrogène et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la sécurité d'acheminement auprès de ses 879 clients (expéditeurs, distributeurs, industriels, centrales et producteurs de biométhane). Avec ses filiales Elengy, leader des terminaux méthaniers en Europe, et GRTgaz Deutschland, opérateur du réseau de transport allemand MEGAL, GRTgaz joue un rôle clé sur la scène européenne. L'entreprise exporte ses savoir-faire à l'international, notamment des prestations développées par son centre de recherches RICE.

En Seine-et-Marne, GRTgaz alimente le réseau de distribution publique de GRDF et 30 sites industriels. Acteur engagé dans le développement du biométhane, GRTgaz accompagne les porteurs de projets pour conseiller, orienter et proposer des solutions de raccordement adaptées au projet pour faciliter l'accès au réseau. 12 unités de méthanisation sont raccordées au réseau de transport de GRTgaz en Seine-et-Marne. Dans le département, GRTgaz exploite également deux installations de rebours à Mareuil-lès-Meaux et à Marchémoret : ces nouveaux ouvrages permettent de maximiser la production de biométhane sur le territoire.

**Retrouvez-nous sur :** <https://www.grtgaz.com/> et Twitter.

**Contact presse :** Jennifer DO COUTO – [jennifer.do-couto@grtgaz.com](mailto:jennifer.do-couto@grtgaz.com) – 06 73 29 88 31

**À propos de GRDF :**

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

**Suivez l'actualité du gaz vert en Île-de-France sur le blog :** <https://ensemble-grdfidf.fr/>

Contact presse: Magali HUET – magali.huet@grdf.fr – 06 69 47 60 40

**À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Seine-et-Marne :**

La CCI Seine-et-Marne est un établissement public de l'Etat, animé par des chefs d'entreprises intervenant auprès de 54 000 entreprises du département. Acteur engagé du développement économique au cœur des dynamiques territoriales et entrepreneuriales seine-et-marnaises, la CCI accompagne la transformation des entreprises, favorise le développement économique des territoires et répond aux besoins en compétences des entreprises, en accompagnant par la formation les individus dans leur parcours professionnel.

Plus particulièrement, dans le cadre de sa compétence « appui à la transition écologique » des entreprises et des territoires, la CCI Seine-et-Marne accompagne :

- Les territoires pour mobiliser collectivement les entreprises dans le cadre du volet économique des Plans Climat Air Energie Territoriaux : rencontres thématiques, opérations éco défis, plans de mobilité inter-entreprises, démarches territoriales d'économie circulaire...
- La transformation individuelle des entreprises dans le cadre de la transition énergétique.

La CCI propose plusieurs prestations relatives à la mobilité décarbonée : masterclass « mobilité décarbonée au bio GNV, à l'électrique, à l'hydrogène » pour s'adapter aux exigences réglementaires de la zone métropolitaine à faibles émissions (ZFE), pré-diagnostics mobilité bio GNV, conseil auprès des entreprises pour le financement de l'acquisition de véhicules propres...

**Retrouvez-nous sur :** <https://www.seineetmarne.cci.fr/>

Contact presse : Evelyne DULAC – [evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr](mailto:evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr) – 06 32 25 60 33